

événement

Laura Flessel : une championne d'escrime à Oullins

5 Métro : sondages avant travaux

6 Une Oullinoise Miss Pays du Lyonnais



Ville
d'Oullins

9 Dossier :
Actions pour des
quartiers en devenir



15 Oullins à l'école





Vœux du Maire

Le jeudi 15 janvier, François-Noël Buffet et l'équipe municipale ont accueilli les habitants de la commune au gymnase Herzog pour la cérémonie des vœux. Plus de 900 Oullinois de tous âges ont assisté à cet événement. A cette occasion, le Maire a rappelé les enjeux de la commune pour ce nouveau mandat.

Palmes académiques à Emmanuel Drutel

Le samedi 20 décembre 2008, François-Noël Buffet a reçu à l'Hôtel de Ville Emmanuel Drutel, directeur du groupe scolaire Marie Curie. Michel Terrot, Député du Rhône lui a remis l'insigne de Chevalier dans l'Ordre des palmes académiques. Cette distinction rend hommage au travail accompli au service de la jeune génération dans le domaine de l'éducation.



S o m m a i r e

page 3

entretien avec le Maire

page 4

en direct du conseil municipal

- Ordre du jour du Conseil municipal du jeudi 5 février 2009

page 5

la ville bouge

- Métro : sondages avant travaux
- Ecole Jules Ferry : le projet avance
- Début des travaux à l'école Marie Curie
- Parking de la Camille

pages 6-7

Oullins au quotidien

- Une Oullinoise Miss Pays du Lyonnais
- De nouvelles dispositions pour les passeports

- CLSPD : un nouvel élan pour la prévention de la délinquance

- Conciliateur de justice : à quoi sert-il ?

- Entrez dans la cabane Bambou !

page 8

environnement

- De nouveaux arbres dans les quartiers
- Conseils de nos jardiniers
- "Recyclerie" à la déchetterie

pages 9-10-11-12

regard sur...

Actions pour des quartiers en devenir

- Le "busing" : conduire les enfants vers la réussite
- Le soutien éducatif et scolaire

- Théâtre interactif

- "Vacances enfance jeunesse"

- Visites en marchant dans les quartiers

- Le temps des parents

- Les jardins du Golf

- 1, 2, 3... Saulaie !

- Les jeunes et le sport citoyen

- Se rencontrer grâce au jeu

- La Politique de la Ville en chiffres

page 13

économie et emploi

- Modernisation du commerce : bientôt la 2ème phase

- 2^e Forum des commerçants

- Graines de SOL : l'aide à la création d'activité

page 14

sport et loisirs

- Laura Flessel : une championne olympique d'escrime à Oullins

- Du foot pour tisser des liens

page 15

culture

- Oullins à l'école : deux siècles de souvenirs

- Les Muses ont la Rock attitude

pages 16-17

tribune libre

page 18

infos pratiques

- Agenda
- Carnet d'adresses

Parution mensuelle tous les 1^{ers} jeudis du mois.

Directeur de la publication : François-Noël Buffet

Rédactrice en chef : Isabelle Aurionnaux

Photos : Thierry Chassepoux

Régie publicitaire : Spécifique : 04 37 91 69 50

Maquette, réalisation : Arthésis : tél. 04 72 59 00 00

Impression : Brailly

Distribution : Publi Services

Tirage : 14 000 exemplaires

Profil est distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la Ville.

Si vous ne le recevez pas, merci de le signaler au service communication au 04 72 39 73 79.



Profil : Ces dernières années, quelle a été l'évolution de la Politique de la Ville initiée par l'Etat ?

François-Noël Buffet : Par définition, la Politique de la Ville est un ensemble d'actions financées par l'Etat, la Ville voire d'autres collectivités pour revaloriser certaines zones urbaines qui auraient des difficultés et ainsi réduire les inégalités à l'intérieur d'une même commune. A Oullins, trois quartiers sont concernés particulièrement : la Saulaie, Ampère et le Golf.

Sans se perdre dans les détails, on peut dire que la Politique de la Ville a amorcé un vrai virage le 1^{er} janvier 2007 avec la mise en place du Contrat de Cohésion Sociale à la place du Contrat de Ville. Cette évolution, qui ne se limite pas à un simple changement de vocable, traduit une volonté de l'Etat d'adapter plus étroitement la Politique de la Ville au territoire sur lequel elle était amenée à intervenir.

A Oullins, le contexte n'est pas le même que dans d'autres communes. De la même façon, tous les quartiers en difficulté n'ont pas les mêmes besoins.

Quels sont les domaines d'intervention de la Politique de la Ville ?

A l'origine, il s'agissait prioritairement d'intervenir sur l'habitat et le cadre de vie qui sont des préalables à de bonnes conditions de vie.

Progressivement, le périmètre d'intervention s'est élargi et concerne aujourd'hui une approche globale intégrant l'insertion, l'emploi, le développement économique, la réussite éducative et la citoyenneté, la santé et enfin la vie locale des quartiers.

Comment détermine-t-on qu'une Politique de la Ville arrive à son terme ?

Contrairement à ce que certaines collectivités ont pu imaginer, la Politique de la Ville et plus particulièrement les soutiens financiers et les infrastructures qui y sont attachées, n'ont pas pour objectif de durer indéfiniment. Il faut bien

Réduire les inégalités à l'intérieur d'une même commune.

comprendre que la Politique de la Ville a pour finalité de rééquilibrer les quartiers d'une même ville. A cet égard, l'Etat et les collectivités ont mis en œuvre un outil d'évaluation qui permet non seulement d'établir un bilan de l'action engagée dans le cadre de cette politique, mais aussi d'en orienter l'évolution. Comme je le précisais, le Contrat de Cohésion Sociale a été mis en application depuis janvier 2007, et ce pour une durée de trois ans ; par conséquent son évaluation aura lieu dans le courant de l'année.

Sans anticiper sur les résultats de cette évaluation, quel est votre sentiment par rapport à l'état d'avancement de la Politique de la Ville à Oullins ?

Dans notre commune, trois quartiers sont concernés par la Politique de la Ville : Ampère,

le Golf et la Saulaie. En ce qui concerne le quartier Ampère, on peut objectivement considérer qu'il a aujourd'hui rejoint ce que j'appellais le droit commun. S'agissant du Golf, l'étape cruciale d'aménagement de l'habitat et de l'environnement a été franchie ces dernières années. Aujourd'hui, il s'agit de conforter ces acquis par une politique d'accompagnement et d'animation visant à renforcer le lien social et l'éducation à la citoyenneté.

A la Saulaie, qui est un quartier pour lequel nous partions de très loin, des avancées importantes ont été réalisées avec l'aide de tous nos partenaires institutionnels et associatifs. C'est le cas en terme de développement économique avec l'aménagement de la zone d'activité, en matière d'éducation avec la réalisation de l'école, en terme d'aide à la petite enfance et à la parentalité via le Pôle Petite Enfance, sur le plan culturel avec la création du Bac à Traille... Dans les mois à venir, nous envisageons pour ce quartier des actions orientées vers le renforcement du développement économique et l'amélioration de l'habitat.

Quelle est l'incidence de la Politique de la Ville en matière d'emploi ?

Soyons clair : dans ce domaine, la Politique de la Ville participe majoritairement à l'insertion de personnes éloignées de l'emploi, à la formation et à l'accompagnement et, à cet égard, les différentes organisations présentes sur Oullins font un travail remarquable.

Mais la problématique globale de l'emploi et sa solution dépassent le cadre de la Politique de la Ville et reposent avant tout sur la santé de l'activité économique et le développement de cette dernière. Par conséquent, la vraie bataille consiste à amener à Oullins des entreprises qui vont générer de l'emploi.

Ce sera l'un des objectifs forts de notre action dans les prochaines années.

AGENDA

Jeudi 5 février

19h : Conseil municipal
Salle du Conseil en Mairie

Lundi 9 février

18h : Conseil de communauté
Communauté urbaine de Lyon

Mercredi 25 février

18h : Inauguration de l'exposition
"Oullins à l'école : deux siècles d'histoire et de souvenirs"
Salons de l'Hôtel de Ville

Dimanche 1^{er} mars

Fête des grands-mères

PERMANENCES

Tous les élus reçoivent sur rendez-vous. Vous pouvez prendre contact avec le cabinet du Maire. Un élu est de permanence le samedi de 10h à 12h.



Ordre du jour du Conseil municipal du jeudi 5 février 2009

Toutes les délibérations sont consultables
sur le site www.ville-oullins.fr

- . Lancement d'un **Agenda 21**, qui était prévu dans le plan de mandat : définition des lignes directrices et du phasage.
- . **Bilan des subventions 2008 attribuées à l'opération façades**. Cette opération a pour but d'inciter les propriétaires à rénover les façades d'immeubles situés sur le linéaire de la Grande rue.
- . **Dépôt d'une Déclaration préalable** permettant ensuite d'effectuer des travaux de ravalement de la façade d'un immeuble situé 80 Grande rue.
- . **Demande de subvention à l'Etat pour la réfection des façades latérales de l'Eglise Saint-Martin**.
- . **Demande de versement d'une subvention** de 366 955 € par l'Etat au titre de la Dotation Générale de Décentralisation pour la construction de la médiathèque d'Oullins, correspondant à la troisième tranche de la participation de l'Etat.
- . **Projet de convention d'objectifs et de moyens avec l'association P.L.O. section natation synchronisée** : cette convention vise à apporter plus de lisibilité à cette structure en ce qui concerne notamment les installations mises à sa disposition et à lui offrir une autonomie financière en ce qui concerne ses futures orientations.
- . **Mise en place de titres-restaurant pour le personnel municipal** : cette proposition est issue d'une réflexion menée en concertation avec les partenaires sociaux. Ce dispositif a pour objectif d'augmenter le pouvoir d'achat du personnel municipal.
- . **Définition des modalités de tarification de l'occupation du domaine public** de notre commune et celles des demandes d'exonération de droit de voirie.
- . Ajout d'un avenant au **contrat d'assurances portant sur la flotte automobile** de la mairie d'Oullins : cette modification paraît nécessaire en raison des mouvements de véhicules intervenus sur le parc automobile en 2008.
- . **Attribution de "crédits non affectés"** à différentes associations oullinoises.
- . **Signature d'une convention faite avec le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi du Sud Ouest Lyonnais (PLIE SOL)** pour le lancement d'une session de formation à la lutte contre les discriminations. Sera également voté la convention financière avec le PLIE et le prestataire ISM Corum.
- . **Montant de la vacation de police** pour les opérations de surveillance prévues à l'article L2213-15 du CGCT.
- . **Remplacement** d'un membre du second collège du conseil d'administration du théâtre de la Renaissance, qui a fait part de son souhait de mettre un terme à sa fonction d'administrateur au 31 décembre 2008.
- . **Modification du tableau des effectifs du personnel** de la mairie d'Oullins afin de permettre l'adaptation des services aux tâches et missions demandées.
- . Proposition de modification de la délibération relative aux **statuts de la communauté urbaine** et sa compétence sur les événements nouveaux d'agglomération de notoriété nationale ou internationale.
- . Proposition de délibération fournie par la Communauté urbaine de Lyon et qui concerne le **transfert de compétence vis-à-vis des places publiques piétonnes**.
- . **Demande du Grand Lyon de transférer des compétences relatives à l'élaboration du plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics**. Ce transfert de compétences à la communauté urbaine permettrait d'avoir un plan équilibré et équitable qui traite la mise en accessibilité de manière homogène sur l'ensemble de l'agglomération.



QUESTIONS RÉPONSES



J'habite à Oullins dans une résidence comportant une voie privée. Actuellement, de nombreuses personnes font preuve d'incivilité. Certains habitants de cette résidence (...) ne respectent pas les règles de stationnement.

Que me conseillez-vous de faire ? Est-ce que la police municipale peut intervenir ? Qui peut nous aider ?

Florence M.

Si la voie que vous évoquez est une voie privée, les services de Police Municipale ne sont pas habilités à intervenir (comme sur n'importe quelle propriété privée), sauf si une convention existe entre eux et la régie. Ce sont les régies d'immeuble, rémunérées par les différents propriétaires, qui ont une responsabilité en termes de sécurité : elles doivent faire le nécessaire afin que les accès de sécurité soient disponibles à tout moment.

Il incombe également aux régies d'informer les divers conducteurs qui font preuve d'incivilités.

Nous attirons cependant votre attention sur le fait que le code de la route ne s'applique que sur le domaine public et sur le domaine privé ouvert à la circulation publique.

Nous vous invitons donc à engager une procédure envers votre régie (en vous groupant avec d'autres propriétaires si vous le souhaitez).

Métro : sondages avant travaux

Des sondages préparatoires seront réalisés au niveau du square de la Résistance à partir du 16 février.

C'est officiel : les travaux de prolongement de la ligne de métro commenceront en juin à Oullins. Avant le premier coup de pelle, des sondages vont être entrepris afin de repérer l'implantation des réseaux existants sous la chaussée (eau, gaz, électricité, assainissement...) pour les dévier si nécessaire. Ces sondages préparatoires seront effectués à partir du 16 février et pour une durée prévisionnelle de 2 semaines (3 semaines en cas d'intempéries). Ils auront lieu au niveau du square de la Résistance et de l'intersection entre la Grande rue et la rue Diderot. Si la Ville d'Oullins et le SYTRAL vont tout mettre

en œuvre pour réduire les nuisances, de fortes perturbations de circulation sont à prévoir dans la Grande rue pendant cette période. La circulation sera alternée dans la Grande rue au niveau de ce carrefour. La rue Diderot entre la rue Parmentier et la Grande rue sera fermée à la circulation : les véhicules seront déviés par la rue Parmentier. Les Transports en Commun Lyonnais (TCL) organiseront également la déviation des lignes de bus 47 et 88. Des itinéraires seront conseillés aux automobilistes afin d'éviter la Grande rue. Ces sondages sont réalisés à 200 mètres de la future station de métro (Oullins gare).



Cette portion de ligne servira d'arrière-gare pour les métros. Elle préfigure également le tracé de la voie jusqu'aux Hôpitaux Lyon Sud, dont le projet est inscrit dans le plan de mandat 2008-2014 du Sytral et du Grand Lyon, à la demande de François-Noël Buffet.

Renseignements :

Service voirie et cadre de vie
Tél. 04 72 39 73 13 - www.ville-oullins.fr
et www.sytral.fr

Ecole Jules Ferry : le projet avance

Le lundi 26 janvier, le Maire a réuni les parents des élèves de l'école Jules Ferry à l'Hôtel de Ville pour une réunion d'information sur le projet de réhabilitation du groupe scolaire. Le cabinet d'architectes Chareyre et Pagnier a été désigné par le Conseil municipal, le 23 octobre 2008, pour s'occuper

de la restructuration du groupe scolaire. Ce cabinet d'architectes va dorénavant avancer sur les esquisses du projet. Le travail d'adaptation et de reprise de l'esquisse va être entrepris pendant le premier semestre 2009. Il donnera lieu à un Avant Projet Sommaire (APS) qui devra être validé.

Pour le réaliser, le Maire d'Oullins a annoncé lors de cette réunion la constitution d'un comité de pilotage autour de Christine Chaland, adjointe en charge des affaires scolaires.

Début des travaux à l'école Marie Curie



La Ville a souhaité engager des travaux de restructuration de l'école maternelle Marie Curie afin d'améliorer le confort et l'accueil des enfants. En 2008, le bâtiment en préfabriqué situé dans la cour de la maternelle a été démoli. Le 2 février, les travaux de construction du nouveau bâtiment ont débuté ; ils devraient être terminés pour la

rentrée de septembre 2009. Ce bâtiment comprendra notamment une salle de classe et une salle de couchettes pouvant accueillir 35 enfants.

en bref...

Rue Jean Jaurès

Un aménagement de sécurité va être réalisé par le Conseil Général durant 3 semaines à partir du 9 février. Il s'agit de deux plateaux surélevés sur l'avenue Jean Jaurès au niveau de la place Kellermann. Après leur installation, la vitesse sera limitée à 30 km/h.

Rue Raspail

Pendant les vacances scolaires de février, l'immeuble situé au 32 rue Raspail fera l'objet de travaux de raccordement EDF et France Telecom. Les travaux s'effectueront sur une partie de la chaussée : la circulation sera perturbée et il est conseillé aux automobilistes d'éviter ce secteur en suivant les itinéraires de déviation qui seront mis en place.

Parking de la Camille

Le parking de la Camille situé en haut de la Grande rue au centre de la zone commerciale, va être agrandi. Les travaux débutent en février et concernent la partie basse du parking. Du 16 février jusqu'à la fin du mois, les entreprises interviendront pour démolir le bâti présent sur la zone concernée. En mars, ce sont les travaux d'extension proprement dit qui seront effectués.

Ces nouvelles places devraient être disponibles à la mi-mars. Ces aménagements anticipent les projets de restructuration de l'îlot commercial de la Camille comprenant la création de locaux commerciaux et de stationnement. Cette restructuration est une des actions du plan FISAC (Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce) mis en œuvre par la Ville.

Une Oullinoise Miss Pays du Lyonnais

Dotée de grands yeux vert jade et d'un charme exquis, Candice Mouret a séduit le jury. Lors de la dernière élection de Miss Pays du Lyonnais qui s'est déroulée à Charly le 8 novembre dernier, le public ravi a découvert cette jeune Oullinoise de 20 ans. Pour sa première expérience dans le monde des miss, Candice ne pensait pas aller si loin. En entendant citer les noms des candidates et leurs titres gagnés (Miss élégance, 3^{ème} dauphine, 2^{ème} dauphine...), la jeune femme n'osait espérer : « A l'annonce de mon nom, ce fut une immense joie, j'étais ailleurs, comme

dans une bulle », raconte-t-elle. Comme dans la célèbre élection de Miss France, Candice a reçu la couronne de celle qui l'a précédé et les félicitations du jury. Mais ce sont les cris de joie de sa famille et de ses amis qui l'ont marqué. « Leur présence m'a fait beaucoup de bien notamment pendant les défilés où je sentais le stress monter. Je les voyais dans la salle et ça allait mieux », se souvient-elle. Quand on lui demande son impression sur la soirée, la nouvelle miss raconte le stress mais aussi la bonne humeur et la convivialité dans les coulisses. Les longs dimanches de préparation sont également des souvenirs agréables : « On a appris beaucoup de choses par rapport au maintien, à la présentation, à l'image qu'on renvoie ». Finalement, Candice regrette que la soirée soit passée si vite : « Ce sont de merveilleux moments qu'on aimerait savourer encore », dit-elle avec un joli sourire.

A peine élue, la nouvelle Miss Pays du Lyonnais 2008 doit répondre à de nombreuses obligations : événements, manifestations...



Elle est très sollicitée dans toute l'agglomération. Cet emploi du temps chargé ne l'empêche pas de continuer sa vie d'étudiante. « Quoi qu'il arrive, je n'abandonnerai pas mes études », affirme-t-elle. Mais déjà, elle sait qu'il va falloir jongler avec les heures car en mai, c'est-à-dire en pleine période d'examen, se profile l'élection de Miss Rhône à laquelle elle souhaite participer. « Pour l'instant, je profite à fond de cette chance d'être miss. Etre présente, disponible, aller à la rencontre des gens, sont des grands plaisirs de cette fonction », conclut notre miss.

en bref...

Recensement : 26 121 Oullinois



Le recensement de la population oullinoise se poursuit jusqu'au 25 février. Des enquêteurs munis d'une carte officielle sont susceptibles de se présenter à votre domicile. Nous vous invitons à leur réserver le meilleur accueil possible. Ce recensement vise à préciser les données établies en 2006 qui estime à 26 121 le nombre d'Oullinois, soit une augmentation de 3,6% par rapport à 1999.

Pré-inscriptions scolaires

Les parents dont les enfants entrent en école maternelle publique à la rentrée de septembre 2009, doivent faire une pré-inscription avant le 21 mars. Pour cela, ils doivent se présenter au Service des affaires scolaires de la mairie muni du livret de famille, d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et d'un jugement de divorce le cas échéant. Pré-inscription à réaliser impérativement avant le rendez-vous à l'école de votre secteur.

Horaires : du mardi au jeudi de 8h30 à 12h, le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

De nouvelles dispositions pour les passeports

La Ville d'Oullins a été sélectionnée pour accueillir deux stations d'enregistrement des passeports.



En réponse au Règlement européen, la France doit mettre en place sur son territoire des dispositifs de conception de passeports biométriques avant juin 2009. Les passeports biométriques sont effectivement amenés à remplacer progressivement nos passeports traditionnels. La Ville d'Oullins fait partie des 31 communes du département

sélectionnées par la Préfecture du Rhône pour disposer de ces stations. Elles seront au nombre de deux et devraient arriver en mars. Pour l'utilisateur, cela signifie une simplification de la procédure qui va permettre une accélération du temps de conception du passeport. Au lieu d'une transmission par courrier, son dossier sera transmis numériquement et immédiatement à la Préfecture qui concevra le passeport.

Le Service de l'état civil de la mairie traite actuellement plus de 1500 demandes de passeport par an. Son activité est susceptible d'augmenter puisque les habitants des communes voisines ne disposant pas de ce dispositif (La Mulatière, Pierre-Bénite...) pourront se rendre en mairie d'Oullins pour effectuer cette démarche administrative.

Il est à noter que même si la mairie d'Oullins réceptionne ces machines en mars, la Préfecture n'autorisera leur utilisation que lorsque l'ensemble des communes du Rhône sélectionnées seront pourvues.

Dossier spécial dans le Profil de mars.

CLSPD : un nouvel élan pour la prévention de la délinquance

Dans le cadre de sa politique de prévention et de lutte contre la délinquance, la Ville d'Oullins a mis en place un Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD). Entériné par le Conseil municipal du 23 octobre 2008, le CLSPD va se réunir pour la première fois en réunion plénière le 6 février 2009 à l'Hôtel de Ville. Le CLSPD constitue le cadre de concertation sur les priorités que sont la lutte contre l'insécurité et la prévention de la délinquance dans la commune. Il favorisera l'échange d'informations entre les responsables des institutions et

organismes publics et privés concernés, et pourra définir des objectifs communs pour la préservation de la sécurité et de la tranquillité publique. Il est composé de quatre membres de droit : M. le Préfet délégué pour la Sécurité et la Défense, M. le Procureur de la République, M. le Président du Conseil général et M. le Maire d'Oullins qui en assure la présidence. Trois collègues seront formés en vue d'apporter leur concours au CLSPD. Ils seront composés de représentants du Conseil municipal, de représentants des services de l'Etat et de partenaires. Grâce à cette instance, la Ville



d'Oullins bénéficiera directement de l'aide de ses partenaires en matière de prévention et de sécurité. A l'occasion de la première réunion du CLSPD, celui-ci définira ses axes de travail et ses orientations pour l'année 2009. Les Oullinois seront régulièrement informés de ses actions par le biais du magazine Profil.

Conciliateur de justice : à quoi sert-il ?

Problème de voisinage, conflit de personnes, désaccord commercial... la vie peut être traversée de difficultés que l'on n'arrive plus à gérer soi-même. Avant de s'engager dans de lourdes démarches judiciaires, il est préférable de trouver un accord amiable grâce à une tierce personne. C'est le rôle du conciliateur de justice : désigné officiellement par le Président de la Cour d'Appel, le conciliateur est un auxiliaire de justice bénévole. Son rôle est d'obtenir un accord entre deux personnes physiques ou morales ayant un conflit, et ainsi d'éviter un procès. Le conciliateur a prêté serment avant d'exercer

ses fonctions et il est tenu à l'obligation de secret et de réserve : les constatations et les informations qu'il recueille ne peuvent être divulguées. Pour concilier les personnes, il va les écouter et éventuellement se rendre sur les lieux du désaccord. Toute personne peut demander son intervention : en cas de litige entre propriétaire et locataire, entre voisins, en matière de consommation. Il n'est cependant pas habilité à traiter les affaires concernant le droit des personnes, le droit de la famille ou les litiges avec l'administration. Pas besoin de faire appel à un avocat pour engager une procédure : les personnes en

conflit peuvent saisir directement le conciliateur. Lorsqu'un accord est intervenu, celui-ci rédige un constat d'accord.

Le 13 octobre 2008, le Premier Président de la Cour d'Appel de Lyon a désigné Bruno Ducrot pour exercer les fonctions de conciliateur de justice dans le canton d'Oullins. Il tient une permanence le deuxième et troisième lundi de chaque mois à la Maison des sociétés, 37 rue Raspail, de 13h30 à 17h. Sans rendez-vous.

Entrez dans la cabane Bambou !

A partir du 26 février, le Pôle Petite Enfance Bussière ouvre un espace de jeu pour les



enfants de moins de 4 ans dénommé "Cabane Bambou". Cet espace de détente, de partage et de jeu est ouvert à tous les jeudis matin de 8h30 à 12h. Deux professionnels de la petite enfance accueillent les enfants accompagnés obligatoirement de leurs parents ou d'un adulte responsable. Ils profitent de ces moments de jeu pour dialoguer. Ces échanges favorisent le partage d'expériences sur les différentes préoccupations liées à la vie et au statut parental. Quant aux jeunes enfants, ce moment de partage favorise leur socialisation.

Renseignements : Pôle Petite Enfance Bussière - 60 rue du Buisset
Tél. 04 37 22 51 80

en bref...



Le saviez-vous ?

L'église Saint Martin, place Anatole France, a remplacé la "vieille église" d'Oullins qui a été démolie en 1961. Mais où se trouve aujourd'hui la croix qui surmontait son clocher ?

- 1/ sur l'actuel clocher
- 2/ dans la cour de Saint Viateur
- 3/ dans la cour de la Fraternelle, rue Fleury

Réponse : 3

De nouveaux arbres dans les quartiers



Tous les ans, le Service parcs et jardins travaille à l'amélioration du cadre de vie et à la valorisation des espaces verts de la commune. Depuis deux ans, ce sont plus de 200 arbres et 300 arbustes qui ont été plantés dans différents quartiers. Le Service parcs et jardins est composé d'une quinzaine de personnes.

L'élément végétal est systématiquement intégré à la création d'espaces urbains ou piétonniers : ce fut le cas l'an passé au square de l'ours où plusieurs arbres ont été

plantés, ainsi qu'au square du 19 mars 1962. En 2008, des plantations ont eu lieu à l'école du Revoyet et à l'école maternelle de la Glacière dans le cadre de la réfection de leur cour. Tilleul, frêne, prunus, érable... : les essences sont choisies pour leur adaptation au climat local, leur qualité esthétique mais aussi pour leur importance en terme de biodiversité sur la commune. Toute plantation exige un gros travail de suivi et d'entretien pour permettre le meilleur développement possible de l'arbre ou de l'arbuste. Les jardiniers de la Ville veillent sur eux toute l'année. Autre mission : le Service parcs et jardins informe le Grand Lyon de l'état sanitaire des arbres dont il a la charge. Il s'agit de tous les arbres d'alignement (exemple : rue Pasteur, boulevard Kennedy, rue Narcisse Bertholey) et de certains arbres isolés.

Le vendredi 19 décembre, une plantation particulière s'est déroulée dans le parc du Prado. Initiée par les notaires de la Cour d'appel de Lyon en accord avec les élus de la Ville d'Oullins, cette plantation d'arbre constitue une action de reboisement entreprise par le Conseil général des Notaires. Elle fait suite à un constat préoccupant concernant leur activité professionnelle. Sur les trois départements de l'Ain, du Rhône et de la Loire, les notaires rédigent 185 000 actes

par an, ce qui représente 25 millions de feuilles de papier. La plantation d'un arbre à Oullins est symbolique : au Maroc et au Burundi, ce sont plusieurs milliers de pousses que les notaires s'engagent à planter d'ici 2010 dans des zones de déforestation critiques.



Conseils de nos jardiniers

Pendant cette période hivernale, vos plantes sur votre balcon ou votre terrasse ont besoin d'être protégées : recouvrez-les d'un voile d'hivernage (film P17).

Malgré le froid, les plantes d'intérieur ont besoin d'eau : arrosez-les parcimonieusement pour éviter le dessèchement. Si l'atmosphère est sèche, vaporisez le feuillage.

en bref...

Verglas ou neige

En cas de verglas ou de neige sur la commune, les services du Grand Lyon assurent le traitement des voies de circulation. Il est cependant rappelé que les propriétaires ont obligation de déneiger ou de saler devant leur porte. Les bacs à sel qui se trouvent en bordure de chaussée sont uniquement réservés aux services du Grand Lyon.

"Recyclerie" à la déchetterie

La déchetterie de Francheville accueille depuis peu une activité "recyclerie". Le principe est de permettre aux associations caritatives de récupérer des objets au sein des déchetteries, avant que ceux-ci ne soient jetés. A Francheville, c'est l'association Notre-Dame des Sans-Abris qui occupe un bungalow au sein de la déchetterie et qui peut ainsi récupérer des vieux meubles, du textile, de la vaisselle ou encore des jouets. Les articles sont triés et donnés en priorité au public en difficulté. Le surplus est ensuite vendu dans les bric à brac de l'association (celui d'Oullins est situé rue Pierre Séward). Cette action, outre son aspect caritatif, a également un aspect écologique et économique non négligeable puisque les objets sont réutilisés : ce dispositif permet de réduire le recours à l'incinération ou à l'enfouissement des objets.

En un an, sur les trois recycleries de l'agglomération, près de 300 tonnes d'objets représentant 1 834 m³ de textiles, 507 m³ de vaisselles et bibelots, 274 m³ de jouets, 376 m³ de mobiliers et 185 m³ de livres ont été récupérés.

Déchetterie de Francheville

Route de la Gare – Tél. 04 78 59 04 32

Horaires d'ouverture du 1^{er} novembre au 31 mars : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, le samedi de 9h à 17h et le dimanche de 9h à 12h.





dossier

Actions pour des quartiers en devenir



Gilles Lavache

Instaurée par l'Etat en 1988 et mise en œuvre à Oullins dès 1991, la Politique de la Ville participe à l'amélioration des conditions de vie dans les quartiers en difficulté. Elle se concrétise à travers des actions et des dispositifs favorisant le lien social et l'intégration des habitants à la cité. Ces démarches prennent en compte les différentes composantes liées à la vie quotidienne : habitat, vie sociale et économique, éducation et citoyenneté...

Comme le fait remarquer Gilles Lavache, premier adjoint en charge de la Politique de la Ville : « il s'agit d'initier, de mettre en œuvre et d'accompagner un véritable projet communal de cohésion sociale dont l'équipe municipale est porteuse sous l'égide du maire ».

Un dispositif partenarial

L'application de la Politique de la Ville passe par un contrat conclu entre l'Etat et les collectivités : la Ville d'Oullins, la Région Rhône-Alpes, le Département du Rhône, le Grand Lyon et d'autres partenaires tels la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et les bailleurs sociaux. Depuis janvier 2007, un nouveau cadre contractuel de cette politique est entré en vigueur. Il s'agit du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS). Ce contrat est établi pour une durée de trois ans (jusqu'à fin 2009) et est défini à partir des objectifs prioritaires arrêtés par la Ville en fonction des réalités et problématiques

spécifiques à son territoire. En 2009, une évaluation des résultats obtenus ces deux dernières années sera réalisée et participera à la définition des futurs objectifs du CUCS.

Actions sur tous les fronts

Ces dernières années, l'action menée par la Ville avec l'aide des partenaires institutionnels mais aussi des partenaires associatifs s'est développée sur tous les fronts dans les quartiers de la Saulaie, du Golf et d'Ampère : habitat et cadre de vie, emploi, insertion et développement économique, réussite éducative et citoyenneté, santé et enfin, vie locale et des quartiers.

Les actions engagées peuvent être d'envergure

comme la restructuration de l'espace économique à la Saulaie avec le renouvellement de la zone industrielle ou encore la réalisation du Bac à Traille, la réhabilitation de la résidence des Ifs. D'autres actions et dispositifs sont moins visibles et concernent par exemple l'aide à la scolarité, à la maîtrise de la langue française, à la parentalité, la mise en place d'ateliers et chantiers d'insertion...

Chaque année, outre la poursuite ou le développement de certains dispositifs, trois ou quatre actions nouvelles sont engagées en réponse à de nouveaux besoins ou tout simplement à de nouvelles initiatives dont certaines émanent des habitants eux-mêmes.

Le "busing" : conduire les enfants vers la réussite

Ce dispositif initié par la Ville d'Oullins en 2003 fait maintenant figure d'exemple sur le plan national, puisque le Président de la République l'a évoqué dans un discours traitant de la Politique de la Ville. Fadela Amara, secrétaire d'Etat chargée de la Politique de la Ville, venue à Oullins en 2007, l'a montré en exemple et souhaite son application dans d'autres communes françaises confrontées à la même problématique.

Avant 2003, l'école primaire de la Saulaie était confrontée à une diminution du nombre d'élèves et à de nombreuses demandes de dérogations au niveau de l'école élémentaire. Face à cette situation et à la nécessité de donner aux enfants toutes les chances de

réussir leur scolarité, il a été décidé plusieurs mesures en concertation avec l'Education Nationale et le monde enseignant.

Tout d'abord, la Ville a opté pour le regroupement de la maternelle, du CP et du CE1 en une seule structure : l'école de la Saulaie, inaugurée en 2005. En même temps, il a été choisi d'organiser l'accueil des enfants du cycle 3 du quartier de la Saulaie dans d'autres écoles. Cela concerne plus de 40 enfants qui sont ainsi scolarisés dans les écoles Jean Macé, Jules Ferry, Marie Curie ou encore au Golf. Pour cela, la Ville a affrété et financé deux bus scolaires qui assurent quotidiennement le transport des jeunes enfants, sous la surveillance d'un



encadrant. Grâce à ce "busing", ils peuvent découvrir un autre environnement, d'autres camarades de classe, d'autres enseignants et d'autres quartiers.

Ce dispositif ayant fait ses preuves, l'Etat a décidé, à partir de cette année, de prendre en charge les frais de transport des jeunes écoliers.

Le soutien éducatif et scolaire

L'Association Départementale de la Sauvegarde de l'Enfance (ADSEA) met en place une action en direction des lycéens avec lesquels des éducateurs spécialisés sont en contact. Pris en charge par une association d'étudiants (AFEV), ces jeunes bénéficient à la fois d'un soutien scolaire et éducatif. Il permet à ces

jeunes de découvrir des univers qui leur sont inconnus comme par exemple un campus universitaire.

Une démarche analogue, mais cette fois en direction des collégiens et des écoliers, est assurée par la SEELO (Société d'Encouragement aux Ecoles Laïques d'Oullins) dans le quartier Ampère. L'aide à la scolarité ne se limite pas aux devoirs mais repose aussi sur des travaux d'expression orale ou écrite,



des réalisations de projets d'arts plastiques, des visites à caractère culturel...

en bref...

L'OPAH des Ifs : nouvelle étape

Cette année, la réhabilitation de la résidence des Ifs verra la poursuite des travaux, avec le remplacement des loggias et des balcons des immeubles ainsi que la réfection totale de trois colonnes électriques. Ces travaux se poursuivront jusqu'au printemps prochain.

Maîtriser le français

A l'initiative des Centres Sociaux (ACSO), un cursus d'apprentissage de la langue française a été créé depuis 2006. Il ne s'agit pas à proprement parler de l'étude du français en tant que tel, mais de permettre aux personnes d'en maîtriser la pratique dans les occasions ou circonstances auxquelles elles sont confrontées dans leur vie quotidienne : leurs déplacements, leurs courses, les relations avec les administrations...

Renseignements :

Centre social la Saulaie : Tél. 04 78 51 35 69
Centre social Moreaud : Tél. 04 72 66 39 39

Théâtre interactif

Le théâtre interactif comme vecteur d'éducation à la citoyenneté, à la relation ou au respect mutuel, tel est le pari que la Ville et la compagnie théâtrale Tenfor ont engagé dans les quartiers. Le principe est le suivant : les acteurs se produisent devant les habitants et les professionnels de l'action sociale dans des lieux non culturels (entrée d'immeuble, école, pôle social...) et interprètent des scènes sur des thèmes comme le respect,

le dialogue ou encore la connaissance et la vision de l'autre et de ses différences... Un meneur de jeu interpelle ensuite les spectateurs et les incite à réagir puis à rentrer dans le jeu.

Cette action de proximité qui concerne aussi bien les adultes que les enfants, s'est mise en place l'année dernière à Oullins. Elle pourrait être développée en 2009.

"Vacances enfance jeunesse"

Ce dispositif proposé par la Caisse d'Allocations Familiales a été expérimenté en 2008 et mis en œuvre par différents partenaires sociaux (ACSO, CAF, MDR, etc.). L'objectif est de permettre à des enfants de partir en vacances en dehors de leur famille.

Sept communes ont été concernées par cette expérimentation. C'est ainsi que 9 jeunes

Oullinois sont partis cet été dans différentes colonies de vacances en région Rhône-Alpes durant une ou deux semaines.

Ce dispositif qui a démontré son bien-fondé et son succès sera poursuivi l'été prochain. L'objectif est d'en faire profiter une vingtaine d'enfants. Dans ce cadre, la Ville participerait à l'aide aux familles.



Visites en marchant dans les quartiers

Cette démarche novatrice dans le cadre de la Politique de la Ville a pour but l'amélioration de l'habitat et du cadre de vie. Véritable action de proximité et de concertation, les visites à pied dans les quartiers associent les élus, les habitants et les techniciens municipaux et du Grand Lyon. Elles permettent d'identifier ensemble les dysfonctionnements ou les problèmes éventuels (présence

d'encombrants sur la voie publique, barrières de sécurité, trottoir mal adapté, espace public dégradé...) et d'envisager les solutions. L'avantage de ce système est que la solution est le fruit d'une concertation : chaque participant peut donner son avis. Les visites suivantes permettent de suivre la mise en œuvre des solutions.

en bref...

Mon image ma voix

Pour aider les jeunes à accéder au premier emploi, la Mission Locale a initié des ateliers dont le principe consiste à mettre les jeunes en situation d'entretien face à un employeur. Cette simulation réalisée sur la base d'un projet professionnel et d'un CV théorique est filmée puis commentée par un animateur formateur. Ses commentaires concernent aussi bien la présentation physique, que l'attitude, le comportement ou l'élocution.

Les chantiers découverte



Inscrits dans le cadre de la Politique de la Ville, les « chantiers découverte » feront suite aux Ateliers Chantiers d'Insertion réalisés de 2005 à 2008. Destinés à favoriser l'insertion ou la réinsertion de personnes très éloignées du monde du travail, ces chantiers concernent différents travaux communaux. Ils leur donneront la possibilité de rejoindre l'univers de l'emploi.

L'atelier "santé ville"

Ce dispositif s'inscrit fortement dans le Contrat Urbain de Cohésion Sociale. Pour sa mise en place et son développement, la Ville vient de recruter une animatrice rattachée au service de la Politique de la Ville et au Centre Communal d'Action Sociale. Elle aura à poursuivre le travail engagé par les professionnels sur la souffrance psycho-sociale en développant notamment des actions de sensibilisation et d'information à destination du public.

Le temps des parents

Le soutien à la parentalité est un des objectifs essentiels de la Politique de la Ville. Parmi les actions prévues, un "temps des parents" se déroule tous les mardis après-midi (sauf en périodes de vacances) de 14h à 16h30 au Pôle Petite Enfance de la Saulaie.

Il s'agit d'après-midi d'échanges et de partage destinés aux parents d'enfants âgés de moins de 6 ans. Deux professionnelles de la petite enfance appartenant au PEPS (groupement Partenariat Petite Enfance Saulaie dont font partie la CAF, l'ACSO, la PMI et la Ludothèque) accueillent les parents et abordent avec eux les différents sujets liés à leur vie parentale au quotidien : la place des parents dans l'éducation, les loisirs de l'enfant, les vacances, la vie dans le quartier, l'alimentation ou le sommeil...

Pendant ce temps d'échange, les parents peuvent être accompagnés de leurs enfants :

ceux-ci bénéficient d'un espace de jeu qui leur permet aussi l'échange et le partage avec les autres enfants.



Les jardins du Golf



Au Golf, près de 2 500 m² de jardins privatifs ou collectifs en pied d'immeuble ont été créés par le bailleur. Ces jardins sont à la disposition des habitants du Golf. Ces derniers ont toute

latitude d'y cultiver des fruits, des légumes ou des fleurs. A ce dispositif, s'ajoute un jardin pédagogique animé par l'Association des Centres Sociaux d'Oullins qui y invite les enfants à la découverte de la flore, de sa culture et de son entretien.

Ces jardins constituent un « terrain » idéal pour favoriser les relations de voisinage et la réunion des familles du quartier, autour d'un barbecue par exemple. Des réunions mensuelles sont également organisées par un animateur. Au cours de celles-ci, les jardiniers organisent les plannings d'entretien des parcelles collectives, déterminent la nature des cultures à semer, et bien sûr le partage de la production finale.

Depuis un an, l'accès aux jardins est ouvert aux habitants des autres quartiers et aujourd'hui, 14 jardiniers œuvrent aux destinées de ces espaces de verdure et de convivialité.

1, 2, 3... Saulaie !

Les habitants de la Saulaie se sont investis dans un projet artistique ayant pour objet l'image de leur quartier.

Les acteurs sociaux travaillant à la Saulaie avaient remarqué que les habitants possédaient une vision très différente de leur quartier selon leur âge, leur situation familiale, le temps depuis lequel ils y vivent... Regrouper ces différents habitants autour d'un grand projet artistique basé sur la notion de quartier s'est petit à petit imposé à l'esprit de chacun comme une belle idée.



La genèse du projet, son élaboration, la réflexion et la concertation de tous les acteurs ont duré plusieurs mois. Plusieurs groupes d'habitants ont travaillé sur un projet commun, dirigé par Nadine Marchal, artiste plasticienne. La participation des habitants, adultes et jeunes réunis, a été exemplaire.

Ce projet a donné lieu à une superbe exposition à travers laquelle s'exprime la vision des habitants sur le passé, le présent et l'avenir de leur quartier. Dessins, peintures, photos, poèmes participent à illustrer l'histoire, la vie et le développement de la Saulaie notamment avec la future arrivée du métro et l'actuelle construction de la médiathèque.

L'exposition s'est déroulée au Bac à Traille du 14 au 19 novembre 2008, en présence d'un public nombreux et enthousiaste. Le projet a par ailleurs donné lieu à une vidéo soutenue par un commentaire en « slam » réalisé par des enfants.

Cette magnifique aventure artistique et surtout humaine n'en restera pas là. En effet, l'exposition quittera la Saulaie pour voyager à travers la Ville, puis dans l'agglomération. Quant au

prochain projet artistique, il fait dès maintenant l'objet d'une concertation avec les habitants.



Les jeunes et le sport citoyen

Sur le thème « construisons ensemble le sport citoyen », le Patronage Laïc Oullinois (PLO) a engagé une action visant à initier des enfants de 8 à 11 ans, n'ayant ni connaissance ni pratique au sein d'un club, à la découverte d'un sport.

Cette initiation se déroule à travers des temps de rencontre entre ces jeunes et d'autres qui pratiquent régulièrement un sport et de participer à des activités collectives comme

le basket. Ces rencontres qui se déroulent essentiellement durant les vacances scolaires sont animées par des éducateurs du PLO et du centre social. L'accent est mis particulièrement sur la notion de respect, composante essentielle en matière de pratique sportive : respect de l'autre, des règles, du matériel...

A l'issue des rencontres, un temps de convivialité est organisé auquel les parents sont invités.

Se reconstruire grâce au jeu

Chaque mois, un temps de rencontre animé par la Ludothèque est organisé à l'école de la Saulaie. Il rassemble autour de jeux les éducateurs, les parents et les enfants scolarisés. Jeux d'adresse, de réflexion, de société... des groupes se forment pour partager un moment de plaisir et de détente. Grâce à ce rendez-vous ludique et collectif, de nombreux bénéfices ont été ressentis à la fois par les enfants, les parents mais aussi les enseignants

et les partenaires. En effet, cette rencontre améliore la relation entre les enfants, les parents et les enseignants ; elle favorise aussi la création de liens amicaux entre les parents. Engagée depuis 2003, cette action s'est fortement développée à tel point que les jeunes enfants de CE2, CM1 et CM2 deviennent de véritables ambassadeurs du jeu auprès de leurs camarades des autres établissements scolaires.

La Politique de la Ville en chiffres

Répartition de la participation financière en 2009

Ville d'Oullins : 227 000 €
Etat : 244 000 €
Grand Lyon : 90 000 €
Région Rhône-Alpes : 56 000 €
Département du Rhône : 88 000 €
Communauté Européenne : 61 000 €

38 actions prévues en 2009 :

- . 14 actions dans le domaine social
- . 6 actions dans le domaine culturel
- . 5 actions en matière d'habitat
- . 10 actions de développement économique, emploi et insertion
- . 3 actions pour le fonctionnement du dispositif

Modernisation du commerce oullinois : bientôt la 2^{ème} phase

Depuis 2008, les commerces du centre-ville d'Oullins disposent d'un outil leur permettant d'améliorer la qualité de leur service et leur chiffre d'affaires : il s'agit du Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (FISAC). Ce dispositif est financé par l'Etat, le Grand Lyon, la Ville d'Oullins, les chambres consulaires et l'association Oullins Commerce. Il consiste à proposer aux commerçants volontaires diverses actions dont les objectifs sont multiples : initier une démarche de progrès pour le commerce, promouvoir le tissu commercial d'Oullins, améliorer la qualité du service... A quatre mois de la fin de la première phase du FISAC, près de 80% des actions prévues ont été réalisées. Les commerçants peuvent notamment bénéficier d'un diagnostic et de préconisations concernant leur devanture et leur attractivité visuelle, grâce à l'intervention d'un cabinet d'architectes ; cette action devrait se poursuivre jusqu'au mois de juin. D'autres commerces ont souhaité s'engager dans un processus

d'amélioration de leur accessibilité.

Au printemps 2009, plusieurs associations de personnes handicapées moteur, visuel ou auditif viendront "tester" les commerces concernés et les labelliseront. Pour cette première phase, la Ville et ses partenaires ont investi 206 500 €. La deuxième phase du plan FISAC devrait débuter en septembre 2009. La Ville participera à hauteur de 50 874 € pour un budget de fonctionnement de 232 474 €. Trois actions seront proposées aux commerces : la mise en place d'une démarche qualité, le développement d'actions de développement durable et la création de services à la clientèle.

Ce dispositif est destiné à l'ensemble des commerces de centre-ville. Pour Marie-Laure Guirado-Devoy, adjointe au maire déléguée au commerce, au développement économique et à l'emploi, l'objectif avoué est de renforcer Oullins comme pôle commercial de l'agglomération.



2^e Forum des commerçants

Dans le cadre du plan FISAC, les commerçants se sont réunis le 14 janvier à l'Hôtel de Ville. Le 2^e forum a permis de faire le point sur les actions en cours dans le domaine de l'amélioration des devantures ou de l'accessibilité. En tant que partenaire, le Grand Lyon était présent et a souhaité sensibiliser les commerçants à la collecte et au traitement des déchets.

Graines de SOL : l'aide à la création d'activité

La coopérative d'activités qui regroupe près de 40 porteurs de projet poursuit sa route.



Arrivée le 5 janvier dernier, Marie Mayyas remplace David Parent à la tête de la coopérative d'activités Graines de SOL. Précédemment en poste à la Maison de la Création d'Entreprises à la Duchère, Marie Mayyas connaît bien les problématiques liées à l'économie locale et à la création d'activité. Elle reconnaît que Graines de SOL est une structure sans doute plus innovante et très intéressante pour les porteurs de projet : « Grâce au dispositif de la coopérative, les entrepreneurs peuvent réellement tester leur projet tout en étant accompagnés et en mutualisant ce qui relève de la comptabilité

et des assurances », explique-t-elle. Mais ce n'est pas le seul avantage de la coopérative : en effet, le porteur de projet qui entre dans la coopérative garde un statut de salarié, ce qui lui permet de revenir en arrière si son projet ne fonctionne pas ou au contraire de prendre à son rythme le statut d'entrepreneur.

« Ce système de coopérative permet d'aller au bout de son projet et un droit à l'erreur. Notre accompagnement leur permet de pouvoir ainsi se concentrer sur leur cœur de métier », poursuit la responsable de Graines de SOL. L'accompagnement se traduit par des rendez-vous individuels, des ateliers collectifs, des temps de rencontre. Depuis son arrivée, Marie Mayyas se consacre à la prise de contact avec les quelques 40 entrepreneurs de Graines de SOL dont les domaines d'activités sont variés : commerce, artisanat, communication, service à domicile, informatique, traduction... Son objectif pour 2009 est de continuer à développer la coopérative sur le sud-ouest lyonnais.

Renseignements : Graines de SOL
5, rue de la République à Pierre-Bénite
Tél. 04 78 51 23 94 / 06 22 04 61 00
grainesdesol@yahoo.fr
www.grainesdesol.com

Prochaine réunion le 17 février à 10h.

en bref...

Nouveau commerce

- **Johnny Clim - M. Johnny Chatagneau**
Climatisation, électricité, énergies renouvelables
2 chemin du Petit Revoyet
Tél. 06 64 24 86 68

Ouverts le dimanche

Plusieurs commerces du centre-ville sont ouverts le dimanche matin :

- Boucherie du Pont, 65 Grande rue
- Boulangerie Banette, 149 Grande rue
- Boulangerie l'Ambrosine, 104 Grande rue
- Buisson Chocolatier, 172 Grande rue
- Pâtisserie Julien, 93 Grande rue
- Boulangerie Vitrier, 11 boulevard Emile Zola
- Librairie du Pont, 58 Grande rue
- Mag'Presse, passage de la Ville

Laura Flessel : une championne olympique d'escrime à Oullins

La plus célèbre escrimeuse française était à Oullins le samedi 10 janvier pour inaugurer la salle d'escrime.

C'est une foule impressionnée et émue qui a accueilli Laura Flessel à Oullins le 10 janvier dernier. La plus célèbre escrimeuse française était présente dans notre commune afin d'inaugurer la salle d'armes récemment ouverte.

Cette salle située rue de la Cadière a bénéficié de travaux d'aménagements réalisés par la Ville sur le site de l'ancienne chapelle de la Cadière. La salle de 420 m² compte 7 pistes d'escrime, des vestiaires, un local technique et une salle de réunion. Ce bâtiment bénéficie de panneaux solaires et d'un système de récupération des eaux pluviales. Dans ce cadre, le projet a été soutenu par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME). Frédéric Pietruszka, le président de la Fédération française d'escrime et Brigitte Saint-Bonnet, présidente de la Ligue d'escrime de l'Académie de Lyon ont souligné le caractère exemplaire de cette salle qui permet aux épéistes de pratiquer leur sport dans les meilleures conditions possibles.



Laura Flessel a honoré la Ville d'Oullins en acceptant que cette salle d'escrime porte son nom. Ce 10 janvier, les jeunes escrimeurs de l'association Escrime Ouest Lyonnais (EOL) ont fait une haie d'honneur pour l'arrivée de leur idôle. Après le dévoilement de la plaque inaugurale, Laura Flessel-Colovic a assisté à une démonstration d'escrime par des élèves de EOL. C'est avec une certaine

excitation et une fierté non dissimulée que les escrimeurs oullinois, des poussins aux seniors, ont échangé quelques touches sous l'œil attentif de la plus médaillée des Françaises. Avec simplicité et un sourire radieux, la championne olympique s'est prêtée au jeu des autographes et des photographies pour le plus grand bonheur de ses fans.

Photos consultables sur www.ville-oullins.fr



en bref...

Jeunes en action

Du 9 au 20 février, les jeunes Oullinois de 6 à 11 ans ont la possibilité de participer aux animations sportives mises en place par la Ville. Au programme : kin ball, street hockey, boule ou encore initiation tennis.

Renseignements : Service des sports
Tél. 04 37 41 14 01

Du foot pour tisser des liens

Un grand tournoi de football réunira des jeunes d'Oullins et de différentes communes de l'agglomération le samedi 7 février au gymnase Montlouis. Organisé par l'Association Franco-Tunisienne d'Oullins et du Grand Lyon (ACFTO) et en partenariat avec l'Association des Centres Sociaux d'Oullins (ACSO) et l'association ASEM de Vaulx-en-Velin, ce tournoi rassemblera une dizaine d'équipes de garçons entre 15 et 18 ans. Les matchs seront dirigés par des arbitres professionnels.

Cette rencontre, outre son intérêt sportif, a pour but de créer un temps de convivialité entre les jeunes et les animateurs. Ce tournoi sera suivi par d'autres rencontres : les organisateurs vont mettre en place des tournois ouverts à d'autres tranches d'âges et au public féminin.

Renseignements :
ACFTO - Tél. 06 16 72 70 23
ACSO - Tél. 04 78 51 35 69

Oullins à l'école : deux siècles de souvenirs

Du 26 février au 11 mars, replongez dans vos souvenirs d'enfance grâce à une exposition consacrée aux écoles d'Oullins.

Qui n'a pas gardé des souvenirs à la pelle de son passage sur les bancs de l'école, ses instituteurs, ses copains de classe, sa première rentrée, son cartable préféré...? Parfois amusants, parfois nostalgiques, les souvenirs d'école sont toujours passionnants et révélateurs de la société à un moment donné. Constitué de photos de classe, d'objets, de divers documents... le fonds documentaire du service des archives municipales est intéressant. C'est pour le valoriser auprès du public, que la Ville a souhaité présenter une exposition sur le thème de l'école à Oullins du 26 février au 11 mars en mairie. Grâce à un appel public, de nombreux Oullinois sont venus apporter leur contribution à cette exposition et ce sont près de 900 photos de classe qui ont été recueillies, de même que d'autres souvenirs (encriers, livres, plumes, buvards, travaux manuels...). La contributrice la plus âgée est une dame de 88 ans qui a prêté les photos de son passage à l'école primaire...

« Notre photothèque ne possédait aucune photo de classe. Grâce aux Oullinois, notre fonds s'est enrichi de documents précieux pour l'histoire de notre ville. Nous espérons qu'ils continueront à l'alimenter après l'exposition », commente Brigitte Michel, responsable des archives municipales.

L'exposition présentera ainsi l'école à Oullins depuis la fin du 19^{ème} siècle jusqu'à aujourd'hui. Vous y trouverez un historique de chaque école, avec leurs évolutions, leurs transformations. Vous replongerez dans l'atmosphère d'antan grâce à la reconstitution d'une salle de classe. En plus des photos de classe, un diaporama sera présenté de même que des témoignages d'anciens élèves ou enseignants par l'intermédiaire d'une vidéo. Pour les groupes scolaires, une intervenante proposera un atelier d'écriture à la plume.

Exposition du 26 février au 11 mars 2009
Salons de l'Hôtel de Ville - entrée libre
Vernissage mercredi 25 février à 18h

Les Muses ont la Rock attitude

Du 25 février au 7 mars, Camille Germser nous dévoile sa nouvelle création au théâtre de la Renaissance : une comédie musicale glamrock.

La compagnie La Boulangerie en résidence au théâtre de la Renaissance prépare actuellement une comédie musicale pleine de rythmes, de guitares électriques et de chansons. C'est l'histoire d'une troupe de

musiciens qui répète une comédie musicale inachevée de David Bowie. Sur scène, des créatures chevelues et maquillées cherchent l'inspiration, coopèrent, se perdent, doutent, inventent... huit comédiennes et quatre musiciens essaient de reconstituer tant bien que mal une œuvre en suspens. Dans ce spectacle créé par Camille Germser assisté d'Emmanuel Daumas, il y sera, comme souvent, question d'identité, de la vie, des humains et de ce qui les lie. Et comme toujours, on y retrouvera toute l'énergie, la vitalité et le divertissement propres à ses créations.

Du 25 au 27 février et du 5 au 7 mars à 20h
Tarif : de 9 € à 20 €

Renseignements : Tél. 04 72 39 74 91
www.theatrelarenaissance.com



© David Geffard



en bref...

Printemps des poètes

A Oullins, le Printemps des poètes sera célébré le 5 mars avec un spectacle gratuit intitulé "Monsieur Bourvil". La compagnie Le Duo Prosper interprètera les chansons du plus tendre des humoristes français, accompagnés à la guitare et à l'accordéon. Si vous connaissez "La balade irlandaise", vous découvrirez aussi d'autres chansons moins connues.

Jeu 5 mars à 19h30 - Salle du Caveau
entrée gratuite sur réservation

Renseignements : Tél. 04 72 39 74 99

Musée Dulsel

Le musée privé Dulsel, créé par Maurice Dulac, ouvre ses portes jusqu'au 31 mars. Venez découvrir la collection généalogique qu'il a rassemblée et qui fait la part belle au célèbre peintre Oullinois Victor Orsel (1795-1850) de l'école lyonnaise. Les nombreux parchemins, cadastres, parcellaires datent pour certains de plus de quatre siècles.

62 chemin de Chasse - entrée gratuite sur rendez-vous au 04 78 51 19 81

Lundi, mercredi et samedi de 10h à 12h et de 15h à 19h

Ecran Total

Vous êtes passionné de cinéma ? Faites partager votre passion en participant à l'organisation du festival de cinéma en plein air Ecran Total.

Renseignements : Théâtre de la Renaissance
Tél. 04 72 39 74 91

J.L. Ubaud



Elus socialistes et apparentés

ÉCOLES ET GOUVERNEMENT : DÉTRUIRE POUR ÉCONOMISER

Abraham Lincoln disait : « Si vous trouvez que l'éducation coûte cher, essayez l'ignorance ».

En France en 2009, sous couvert de moderniser, le ministre s'emploie à détruire pour économiser : des milliers de suppressions de postes raréfient le nombre d'adultes dans les établissements scolaires, restreignent les heures de cours des élèves, surchargent les effectifs dans les classes, privent les enfants en difficulté d'aide individualisée (suppression des Rased annoncée), dévalorisent le travail fait dans les maternelles (suppression envisagée de la classe des 2-3 ans). Et à Oullins la fermeture d'une classe de maternelle est annoncée pour la rentrée prochaine à Jean de la Fontaine.

Qui pâtira de ce recul éducatif voulu par le gouvernement et le président de la République ? Les enfants en situation de handicap ou en difficulté, qui ne bénéficieront plus d'un suivi individualisé qui déployait une pluralité de compétences, les foyers qui ne pourront pas financer une place dans un jardin d'éveil payant pour leurs enfants de 2 ans, les enfants dont les parents ne maîtrisent pas suffisamment la langue française et dont la réussite passe

par une scolarisation précoce, les familles pas assez fortunées pour inscrire leur progéniture en cours particulier de rattrapage...

Parce que l'école de la République a permis jusqu'à présent d'accéder au savoir et à une formation quels que soient son milieu social et son origine, nous voulons la défendre et soutenir tout le travail des équipes éducatives dont le seul but est de socialiser les enfants dès leur plus jeune âge, de tous les amener à un socle commun de connaissances et de les éduquer à la citoyenneté. Nous avons donc soumis un vœu au conseil municipal du 17 décembre dernier que nous proposons de faire adopter par les élus de la commune afin de le présenter au ministre de l'Éducation Nationale et lui signifier nos inquiétudes.

Vœu présenté au Conseil municipal par les élus socialistes et apparentés :

« Nous voulons que les enfants de notre commune puissent continuer à bénéficier de conditions favorables à la socialisation et à accéder à un véritable apprentissage des premiers savoirs dès 2 ans au sein de l'école maternelle. Nous voulons ainsi offrir à tous les meilleures conditions pour leurs apprentissages futurs au cours de leur scolarité.

Nous voulons également que soit préservée à travers les RASED une aide forte et spécifique et cela dès le plus jeune âge aux enfants en grande difficulté.

L'annonce par le gouvernement de l'arrêt de l'accueil des enfants de 2 ans dans les écoles maternelles ainsi que la suppression massive des postes de maîtres spécialisés dans les RASED va à l'opposé de ces objectifs. Ces décisions provoquent un vif émoi dans notre commune chez les parents, dans les familles et auprès des enseignants. En conséquence, le Conseil municipal d'Oullins réuni en séance publique le mercredi 17 décembre 2008 demande : Que soit maintenu l'accueil des enfants de 2 ans dans les écoles maternelles et que la pérennisation des RASED soit garantie en s'appuyant sur les maîtres spécialisés. » Sachez que la majorité municipale, conduite par le Maire, a voté contre ce vœu qui par conséquent ne sera pas adressé au ministre de l'Éducation nationale pour défendre nos écoles et l'éducation à Oullins. Permanence le lundi de 17h à 19h, salle des élus en mairie. Mail : jl.ubaud@yahoo.fr Site Internet : www.psoullins.fr

J. Séchaud



H. Pommeruel



M. Blanc



I. Iglesias



M. Ronzy



Elu Les Verts et apparentés

PRENDRE LE VÉLO AU SÉRIEUX

Par exemple lors du prochain aménagement de l'entrée Nord d'Oullins, mais aussi sur les axes importants de la ville (Grande rue, Bd Emile Zola...). Il est temps, aujourd'hui, de prendre concrètement en compte ce « mode doux » de déplacement. Se déplacer à vélo à

Oullins demeure en effet un exercice périlleux. Mettre en place ou veiller à la mise en place des aménagements et équipements nécessaires, voilà une bonne occasion de donner vie à l'obligation légale de créer des itinéraires cyclables urbains, ainsi qu'à l'engagement de la majorité municipale de conduire une

politique d'aménagement soucieuse d'environnement. Aucune raison de ne pas réaliser ici, ce qui l'a été ailleurs (France, Europe) avec succès. Des cyclistes oullinois peuvent même apporter leur appui.

Michel Ronzy - « Verts » et apparentés
lesverts-oullins@wanadoo.fr

R. Perret



Elu communiste

INVITATIONS OU CONVOCATIONS ?

Comme chaque année, le maire a invité la population à une soirée de présentation des vœux. C'est une tradition à laquelle souscrivent toutes les communes et qui permet la rencontre entre élus et citoyens en un lieu où pour un temps souffle un vent convivial.

Pourquoi, alors, dévoyer ce rituel par un racolage téléphonique orchestré par le maire afin de s'assurer la présence du plus grand nombre ? Les invitations reçues suffisent à l'information. Ces appels au relent partisan ressemblent à une convocation de l'UMP et participent du matraquage.

Deux questions : les préposés au téléphone n'ont-ils rien de mieux à faire dans notre mairie ? Quel est le coût de ce bourrage de crâne ?

Robert Perret
pcf.oullins@hotmail.fr

J.L. Renault



Elu Lutte Ouvrière

CE N'EST PAS AUX TRAVAILLEURS DE PAYER LES DÉGÂTS

L'agence d'Oullins de l'ANPE s'appelle désormais « Pôle Emploi », mais ça ne crée pas d'emplois pour autant. Les agences d'intérim, nombreuses sur la ville, proposent de moins en moins de missions. Quant à la

récente antenne des Restos du cœur d'Oullins, elle est déjà surchargée. La pauvreté et la précarité augmentent. Même pour ceux qui se pensaient à l'abri, l'inquiétude est là. Des milliards ont été trouvés pour renflouer les banques et les grands groupes industriels. Et pour la population, il n'y aurait plus que

privations et misère ?

Nous n'avons aucune raison d'accepter cela. Il faut saisir toutes les occasions pour exprimer son indignation et son refus d'être les victimes de ce système fou.

Jean-Luc Renault
jean-luc.renault2@wanadoo.fr

Groupe "Oullins ensemble"

UNE OPPOSITION EN LÉVITATION

Alors que chaque entreprise et chaque collectivité mesure l'importance de mettre l'accent sur les investissements, l'opposition municipale a démontré son aveuglement et son dogmatisme lors des deux derniers conseils municipaux.

Au cours du débat d'orientation budgétaire, l'opposition a fustigé le contexte économique et faisait preuve d'un catastrophisme sans limite en annonçant une hausse de l'inflation, une diminution de la qualité du service municipal, un gel des investissements... sans oublier de demander avec aplomb à ce que le conseil municipal vote un budget en déséquilibre ! Ceci est formellement interdit mais cela traduit bien cet état d'esprit si particulier, d'une certaine gauche, qui consiste à voter les dépenses et à ne pas se soucier des recettes...

A l'heure où le développement durable est une préoccupation partagée par une très large majorité des Français, Monsieur Perret prouvait l'anachronisme de ses emportements et s'insurgeait contre la mise en place de sacs payants dans les magasins ...

Chacun des intervenants de l'opposition y est allé de son couplet pour dénoncer le grand capital. Monsieur Ubaud nous annonçait donc de façon péremptoire que la crise actuelle serait à la hauteur de celle de 1929. Quelle triste prémonition ! Monsieur Ubaud s'est alors mué en grand prêtre de l'économie mixte, c'est-à-dire de l'économie sociale de marché, notion défendue par le traité de Lisbonne ; dont la ratification a mis au jour les incohérences et les divisions du parti socialiste alors que la question était de donner des institutions claires à l'Europe...

Mais à aucun moment ils n'ont daigné s'intéresser à la réalité de notre commune, à ses recettes, à son fonctionnement, à ses projets. En effet, il est beaucoup plus commode de critiquer a posteriori plutôt que d'avoir une démarche active et d'enrichir le débat.

La majorité municipale est convaincue que la non augmentation des impôts conjuguée à une maîtrise renforcée de notre fonctionnement et au maintien d'importants investissements nous permettront de traverser la crise dans les meilleures conditions pour tous.

Mais la vie oullinoise ne se limite pas aux seules décisions prises par le conseil municipal, les choix faits à la Communauté urbaine de Lyon ont des conséquences concrètes sur notre vie.

A l'occasion des votes du plan de mandat, du plan pluriannuel des investissements et du budget du Grand Lyon, les représentants de la Ville d'Oullins ont dénoncé la méthode mise en place à la Communauté urbaine. Celle-ci consiste à inscrire pour 2,2 milliards d'euros de projets alors même que les capacités ne sont que de 1,9 milliard d'euros ! Pour réaliser cet exploit, il n'y a que deux façons de faire : soit maintenir un niveau d'investissements que l'on est capable de payer, soit vouloir tout faire au prix d'une augmentation des impôts du Grand Lyon. Décider d'un plan de mandat c'est faire des choix mais ce n'est pas simplement faire des choix de projets, c'est aussi faire des choix de financement. Les uns ne peuvent pas être pris sans se soucier des autres.

Mais l'exécutif du Grand Lyon n'envisage pas les choses de la même façon. Une liste de projets, à la Prévert, a été dressée et la majorité du Grand Lyon en déduit alors que

le seul moyen de tout réaliser impose une augmentation d'impôts assortie d'une réduction des dépenses qui font le quotidien des habitants, notamment l'entretien des voiries.

Ne voulant décevoir aucune commune quant à l'inscription de tous ces projets au plan de mandat, le président du Grand Lyon veut imposer une hausse des impôts communautaires sans vouloir en assumer les conséquences sur le pouvoir d'achat des habitants. En effet, pour des raisons de règles fiscales complexes, la vérité est que pour augmenter les impôts au Grand Lyon, il faut d'abord augmenter les impôts dans nos communes.

La majorité municipale a refusé cette façon de procéder. Nos convictions de ne pas vouloir rajouter de la crise à la crise pour les Oullinois ne varient pas quand il s'agit des habitants du Grand Lyon.

Il y a un an, pendant la campagne des municipales, Jean-Louis Ubaud et son équipe vous avaient promis une augmentation des impôts, leurs amis politiques du Grand Lyon vont le faire !

Il y a un paradoxe entre le fait de constater les effets de la crise sur le quotidien de tout un chacun et de vouloir les résoudre par l'augmentation des impôts ! C'est comme si l'on disait : vous souffrez, vous manquez d'argent mais pour votre bonheur, nous allons vous en demander encore un peu plus...

Notre choix est différent, il réside dans la rigueur de la gestion municipale, la maîtrise des dépenses et le maintien de l'investissement, source d'emplois et de dynamisme.

François-Noël Buffet



Gilles Lavache



Philippe Locatelli



Christine Chaland



Christian Ambard



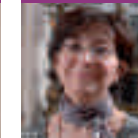
Louis Proton



Catherine Fleith



Marie-Laure Guirado-Devo



Georges Tranchard



Clotilde Pouzergue



Faten Mazigh



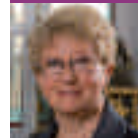
Michel Terrot



Marcelle Gimenez



Michèle Bonhomme



Marc Filu



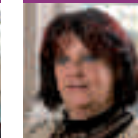
Ghislaine Chichery



Patrick Le Gall



Hélène Natali



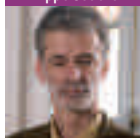
Bruno Gentilini



Bazimika Tuzolana



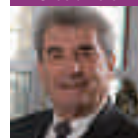
Philippe Souchon



Adrienne Degrange



Gilbert Morel



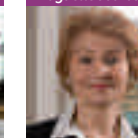
Nadine Corella



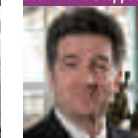
Hubert Blain



Huguette Jourdain



Jean-Pierre Scappaticci



CULTURE

En ville

- 4 février à 14h
Conférence de l'Université Tous Ages
Salle des fêtes
- 21 février de 14h à 19h
Atelier "Flux libres" (danse)
52 cours Charlemagne à Lyon
Tél. 06 09 16 20 41
- 25 février à 14h
Conférence de l'Université Tous Ages
Salle des fêtes
- Du 26 février au 11 mars
Exposition "L'école à Oullins"
Salons de l'Hôtel de Ville
(voir page 15)
- 27 février à 20h
Théâtre : Match d'improvisation (CASCOL Gym)
Salle des fêtes
- 28 février à 20h30
ça m'dit musicaux EHO : tango
Maison Arlès-Dufour
parc Chabrières-Arlès
- 4 mars à 14h
Conférence de l'Université Tous Ages
Salle des fêtes

Bibliothèque

- 25 février à 10h30
Temps du conte pour les plus de 4 ans
Annexe Montlouis

- 25 février à 10h30
Temps du conte pour les plus de 4 ans
Secteur jeunesse
- 4 mars à 10h30
Temps du conte pour les 2/4 ans
Secteur jeunesse
- 5 mars à 19h30
Monsieur Bourvil (spectacle)
Salle du Caveau

Théâtre

Plus d'infos sur www.theatrelarenaissance.com

- 5, 6 et 7 février à 20h
Divino Amore (comédie musicale)

Cinéma

Plus d'infos sur www.theatrelarenaissance.com

Il n'y aura pas de séances en février : reprise le 14 mars.

MJC

- 6 février
Concert Indie pop rock ROBOCOP KRAUS + SERVO + JORDAN
Clacson - rue Orsel
- 20 février
Soirée de soutien à l'association M2M : concerts, DJ, expo
Clacson - rue Orsel

- 27 février
Concert- electro TAMBOUR BATTANT + THE UNIK + COMIC STRIP
Clacson - rue Orsel

SPORT

- 7 février à 17h
Rencontre de Championnat de France de tennis de table (Fraternelle)
Gymnase, 6 rue Fleury
- 8 février à 17h
Rencontre de Nationale 2 de badminton (BACO)
Gymnase Montlouis
- 21 février à 17h
Rencontre de Nationale 2 de badminton (BACO)
Gymnase Montlouis
- 28 février et 1er mars
Championnat interrégional de GRS (PLO)
Gymnase Maurice Herzog

DIVERS

- 8 février à 12h
Repas de la FNACA
Salle des fêtes
- 10 février à 14h30
Loto de l'UNRPA
Salle Collovray
- 13 février à 14h
Concours de coinche du Cercle du Bel Age
Salle Collovray

- 15 février à 12h
Repas des Gones de la Traille
Salle des fêtes
- 17 février
Loto bugnes Amicale des Retraités du parc Chabrières
Local de l'Amicale
- 17 février à 10h
Réunion d'information sur Graines de SOL
5 rue de la République à Pierre-Bénite
- 22 février
Bugnes du Cercle du Bel Age
Salle des fêtes
- 22 février à 14h
Loto de l'OSFB
Gymnase Maurice Herzog
- 28 février à 19h
Bal du CASCOL Foot
Salle des fêtes
- 7 mars à 20h
Bal du PLO Basket
Salle des fêtes



CARNET D'ADRESSES

HÔTEL DE VILLE

BP n° 87
69923 OULLINS Cedex
Tél. : 04 72 39 73 13
Fax : 04 78 50 81 78

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC :

Lundi, mardi et mercredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.
Jeudi de 8h30 à 18h.
Vendredi de 8h30 à 16h30.
Samedi de 9h à 12h.

Service Urbanisme :
Tél. : 04 72 39 73 16
Police Municipale :
Tél. : 04 37 20 12 00

N° VERT Propreté : 0800 717 888

N° VERT : 0800 013 477
Appel gratuit 24h/24h.
Faites-nous part de vos

idées, de vos critiques et de vos souhaits. Pour une réponse, n'oubliez pas de laisser vos coordonnées.

PERMANENCES OUVERTES AU PUBLIC

Toutes les permanences ont lieu à la **Maison des Sociétés, 37 rue Raspail.**

Impôts : le 1^{er} lundi du mois de 9h à 11h

Aide aux victimes : le 2^e mercredi du mois de 14h à 16h30

Conciliateur : 2^e et 3^e lundi du mois de 13h30 à 17h

CICAS (Retraites) : les 1^{er} et 3^e jeudi du mois de 9h à 12h et de 13h à 16h30. Sur rendez-vous au 0820 200 014

CRAM (Retraites) : tous les jeudis de 9h à 12h et de 13h à 16h

Avocat-conseil : tous les vendredis de 10h45 à 12h15.

Boutique de droit (Amély) : tous les vendredis de 13h30 à 17h30
Sur rendez-vous au 04 78 51 59 28

ENCOMBRANTS
Pour toute information, contactez le Service voirie et cadre de vie au 04 72 39 73 13
• Déchetterie de Pierre-Bénite, chemin de la Gravière. Tél. 04 72 39 21 87
• Déchetterie de Francheville, Z.I de Taffignon, 29, route de la gare. Tél. 04 78 59 04 32

CIMETIÈRE
96, rue du Perron
Tél. : 04 72 39 73 18
Ouvert tous les jours de 8h30 à 17h.

MARCHÉS
Mardi (alimentaire) : place A. France de 7h30 à 12h.
Jeudi (mixte) : place A. France et rue de la République de 7h30 à 12h.
Vendredi (mixte) : rue Albert Schweitzer de 7h30 à 12h.
Samedi (mixte) : rues de la Bussière, Berthelot et Lafayette de 7h30 à 12h30.
Dimanche (mixte) : place Kellermann de 7h30 à 12h.

PERMANENCES M. Michel TERROT Député du Rhône
8, rue Victor Hugo
69600 OULLINS
Tél. 04 78 50 50 50

M. François-Noël BUFFET Sénateur du Rhône
5 rue Orsel
69600 OULLINS
Tél. 04 72 39 36 00

M. Jean-Louis UBAUD Conseiller Général
Hôtel du Département
29-31 cours de la Liberté
69483 LYON Cedex 3
Tél. 04 72 61 74 33



OULLINS

95, Grande Rue 69600 OULLINS

Contactez nous : 04 72 66 36 26

LOCATION - ACHAT - VENTE



OULLINS PLEIN CENTRE RARE
T5 dernier étage, 121,50 m², cuisine équipée, grand séjour, 4 chambres dont une suite parentale, Sdb, salle d'eau, 2 wc, rangements, terrasse, grand garage, cave.

249 000 €



LA MULATIÈRE
T3 idéalement situé, 2 chambres, séjour balcon, salle d'eau, dressing, cuisine, parking, cave.

149 000 €



OULLINS secteur Bussière
T1 proche de toutes commodités, pièce à vivre, cuisine indépendante, salle de bain, wc, cave, double vitrage.

81 000 €



OULLINS
T5 lumineux en excellent état, belle et grande cuisine équipée, séjour double, 3 chambres, Sdb, balcon, cave, proche de toutes commodités.

199 000 €



OULLINS
Grand T4 de 90 m² sans vis à vis, à 2 pas du centre, séjour de 35 m² donnant sur grand balcon plein sud, cuisine équipée, 2 grandes chambres possible 3, salle d'eau, cave.

218 000 €



SAINT GENIS LAVAL
Dans parc résidence fermée avec gardien, T3 en bon état, sans vis à vis, cuisine avec loggia, séjour donnant sur grand balcon, 2 chambres, salle de bains, parking privé, cave, proche toutes commodités.

159 000 €



PIERRE BENITE
Maison en bon état dans secteur résidentiel cuisine équipée ouverte sur séjour+ cheminée, 2 grandes chambres parquet, possibilité 3, Sdb salle d'eau, 2 wc, véranda, cave, garage, jardin

254 000 €



RARE LA MULATIÈRE,
Maison de 90 m², séjour sur terrasse, cuisine équipée us, 3 chambres, salle de bain, buanderie, garage, nombreux rangements, Frais de notaire réduit.

260 000 €

Vous avez un ami dans l'immobilier www.laforet-immobilier-oullins.com

INTERMARCHÉ
Les Mousquetaires

TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE

• Lundi à samedi de 8h45 à 19h45

143, boulevard Émile Zola
69600 Oullins
04 78 51 35 74

plateforme d'accueil

- détails de chantier
- gravats
- terres végétales
- déchets du BTP
- végétaux
- bois d'lagage

vente matériaux

- graves recyclées
- graviers
- enrochements - pierres
- sables
- terres végétales
- broyats de bois

Arône Environnement
collecte & valorisation des déchets

RD 142 - 25, route de Billignat
69070 SAINT-GENIS-LAVAL
Tel 04 78 59 00 11
Fax 04 78 59 01 11

location de bennes
tous déchets

7 à 35 m³
gestion de déchèteries
déchèteries mobiles

Entreprises - Particuliers - Industriels - Collectivités

FÂIENCES - GRÈS - SALLES DE BAINS

CONCEPT carrelage

10, AV. DU CHATEL - FRANCHEVILLE - TÉL. 04 78 34 26 10